

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION : LE COUP DE POUCE AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DU PAYS DE BIDACHE, DE BASSE-NAVARRRE ET DE SOULE

En milieu rural, le soutien aux commerçants et artisans passe notamment par des Opérations Collectives de Modernisation (OCM). Le 15 mai, une nouvelle opération a été lancée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Elle concerne les territoires d'Amikuze, du Pays de Bidache, de Garazi-Baigorri, d'Iholdi-Oztibarre et de Soule.

L'Opération Collective de Modernisation soutient la dynamique commerciale et artisanale du territoire rural grâce à la mise en œuvre d'actions collectives et d'aides directes aux entreprises.

Un nouveau programme a été lancé en mai sur les territoires d'Amikuze, du Pays de Bidache, de Garazi-Baigorri, d'Iholdi-Oztibarre et de Soule. Il est en vigueur jusque fin 2018.

L'enveloppe globale du dispositif est de 100 000 euros. Afin d'aider un maximum d'entreprises, la subvention allouée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque à ce dispositif sera plafonnée à 6 000 euros par entreprise.

### **Le but de cette nouvelle Opération collective de modernisation :**

- Accompagner les entreprises de plus d'un an dans leur développement, en soutenant leur projet d'investissement (travaux et aménagement pour la mise aux normes ou en accessibilité) et/ou de modernisation de l'outil de production.
- Améliorer l'environnement économique de l'artisanat et du commerce de proximité
- Approfondir les relations partenariales avec les unions commerciales et artisanales du Pays basque intérieur et l'association Pays Basque au Cœur.

### **Cette nouvelle Opération collective de modernisation comprend :**

- trois outils de soutien aux TPE (très petites entreprises), à savoir :
  - un audit permettant un diagnostic préalable de l'entreprise et des préconisations pour son développement (prise en charge partielle par l'entreprise),
  - une aide financière aux investissements,
  - un programme de trois formations/actions.
- une étude de repositionnement stratégique de l'association Pays Basque au Cœur, pour en faire l'acteur économique incontournable du commerce de proximité et de l'artisanat du Pays Basque intérieur.

## L'Opération collective de modernisation, c'est pour qui ?

L'opération collective de modernisation (OCM) s'adresse aux artisans, commerçants inscrits sur les registres des métiers et du commerce.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- être implanté sur le périmètre géographique de l'opération territoriale,
- être à jour de ses obligations fiscales et sociales,
- avoir effectué l'audit en amont de la demande d'aide à l'investissement,
- réaliser un chiffre d'affaire annuel inférieur à un million d'euros HT,
- ne pas avoir engagé les travaux avant la demande de financement.

## Pour tout savoir de l'OCM :

Trois réunions territoriales d'information sont programmées :

- Le lundi 4 juin à Lutxiborda (pôle territorial) à partir de 19 heures pour les entreprises de Garazi-Baigorri et d'Iholdi-Oztibarre,
- Le mardi 12 juin à la pépinière de Gotein-Libarrenx, à partir de 19 heures pour les entreprises de Soule,
- Le lundi 18 juin au pôle territorial d'Amikuze à Saint-Palais, à partir de 19 heures pour les entreprises du Pays de Bidache et d'Amikuze.

Infos pratiques sur les conditions d'éligibilité et le dispositif à retrouver en ligne : <https://bit.ly/2GOc6G1>

Contacts :

Communauté d'Agglomération Pays Basque / Direction développement économique  
Joël Marion : 06 34 20 82 68

### Contact presse :

Direction de la communication de la Communauté  
d'Agglomération Pays Basque  
05 59 44 74 58

Partenaires du projet :

